



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-09-28

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle, tenue le **28 septembre 2021, à 19 h**, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------|
| — Eric Capuano, parent | — Myriam Lefebvre, enseignante |
| — Nancy Désautels, parent | — Mélanie Papineau, enseignante |
| — Stéphanie St-Onge-Ross, parent | — Joanie Bouchard, professionnelle |
| — Martine Veillette, parent | — Nathalie Lefebvre, technicienne du service de garde |
| | — Sophie Lussier, directrice |

ABSENCE NOTIFIÉE :

Aucune absence

MEMBRES DU PUBLIC :

2 membres substituts (parents) sont présents pour la première partie de l'assemblée (points 1 à 7).

INVITÉ (S) :

Aucun invité

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Sophie Lussier constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

2. Nomination d'une secrétaire

Madame Joanie Bouchard se propose comme secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Éric Capuano se propose pour l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ01-09-2021

Adopté à l'unanimité

4. Suivi et adoption du procès-verbal du 14 juin 2021

Madame Sophie Lussier revient sur le point 9, soit la campagne de financement des paniers de légumes locaux et biologiques. Nous discutons de la possibilité de s'engager dans cette campagne de financement avec l'organisme Équiterre. La vente des paniers de légumes, au coût de 32 \$ le panier, se ferait du 4 octobre au 15 octobre 2021. Les paniers seraient livrés le 1^{er} novembre. La campagne rapporterait environ 7 \$ par panier vendu. Les membres du conseil approuvent la campagne de financement proposée. L'école devra faire appel à des bénévoles afin d'aider à la distribution des paniers.

Mélanie Papineau propose l'adoption du procès-verbal du 14 juin 2021.

CÉ02-09-2021

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Aucun public n'est présent.

6. Dénonciation de conflit d'intérêts

Madame Sophie Lussier présente le formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts. Ce formulaire doit être complété par les membres du conseil se trouvant en conflit d'intérêts avec une compagnie qui pourrait faire affaire avec l'école.

7. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Une formation doit obligatoirement être suivie par tous les membres du conseil d'établissement (membres et substituts). Les capsules à visionner ainsi que les fiches thématiques se trouvent à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-établissement/formation-obligatoire>

Nous visionnons la capsule #1 (*Introduction à la formation obligatoire*). Nous convenons que certaines capsules et fiches thématiques seront suggérées avant chaque rencontre du conseil. Les membres sont invités à visionner les capsules et à lire les fiches suggérées avant chaque rencontre. Un retour pourra être fait concernant les informations qui s'y trouvent lors des assemblées.

POINT D'ADOPTION

8. Choix pour la présidence du CÉ

Madame Martine Veillette et Monsieur Éric Capuano se proposent pour la présidence du CÉ. Nous procémons au vote secret et Monsieur Capuano est élu président du conseil d'établissement.

CÉ03-09-2021

Adopté à l'unanimité

9. Choix pour la vice-présidence du CÉ

Madame Martine Veillette accepte le rôle de vice-présidence du conseil d'établissement.

CÉ04-09-2021

Adopté à l'unanimité

10. Règles de régie interne

Le document des Règles de régie interne est présenté. Aucun changement n'est signalé par rapport au document de l'an passé. Les membres du conseil s'entendent pour réduire le délai permettant d'obtenir le quorum lors des rencontres ordinaires à 20 minutes (plutôt que 30 minutes).

Madame Nathalie Lefebvre propose l'adoption des Règles de régie interne.

CÉ05-09-2021

Adopté à l'unanimité

11. Calendrier des rencontres

Madame Sophie Lussier propose que les rencontres du CÉ soient planifiées, dans la mesure du possible, à la suite des rencontres du CEE et des assemblées générales des enseignantes.

Le calendrier retenu est le suivant : mardi 26 octobre 2021 (en virtuel), mardi 16 novembre (en virtuel), mardi 25 janvier 2022 (en présentiel), mardi 29 mars 2022 (en virtuel), mercredi 27 avril 2022 (en virtuel), mercredi 25 mai 2022 (en virtuel) et mardi 14 juin 2022 (en présentiel).

Les rencontres se tiendront de 19 h à 20 h 30. Au besoin, une prolongation de la rencontre pourra être votée. Dans le cas où l'ordre du jour d'une rencontre serait plus chargé qu'à l'habitude, il est proposé de commencer la rencontre plus tôt.

CÉ06-09-2021

Adopté à l'unanimité

12. Budget annuel de fonctionnement du Conseil

Le CÉ dispose d'un budget annuel de 346 \$. Il s'agit d'un budget dédié uniquement au fonctionnement du conseil d'établissement. Ce budget pourrait par exemple servir à couvrir des frais de gardiennage ou des repas pour les membres.

CÉ07-09-2021

Adopté à l'unanimité

POINT D'APPROBATION

13. Autorisation annuelle pour friandises lors de certaines occasions spéciales

Le conseil d'établissement donne son approbation pour que les enseignantes et le SDG puissent offrir des friandises aux enfants lors des occasions spéciales (ex. : Halloween, Saint-Valentin, Noël).

CÉ08-09-2021

Approuvé à l'unanimité

14. Activités socioculturelles 2021-22

La programmation des activités socioculturelles de l'année scolaire 2021-2022 est présentée. Un sondage sera transmis à l'ensemble des parents de l'école. Chaque activité doit être acceptée par au moins 80 % des parents afin que celle-ci ait lieu.

Les activités sont majoritairement payées par différentes mesures ministérielles (École accessible et inspirante ; Sortie scolaire en milieu culturel). Un montant résiduel total de 7,59 \$ sera à débourser par les parents.

Madame Nancy Désaultels propose l'adoption de la programmation.

CÉ09-09-2021

Approuvé à l'unanimité

POINTS D'INFORMATION

15. Représentante au comité de parents

La première assemblée générale se tiendra le 7 octobre 2021. Madame Nancy Désautels sera notre Représentante au Comité de parents.

16. Parole au personnel de l'école

16.1. Personnel enseignant

Madame Mélanie Papineau mentionne qu'un exercice de feu a eu lieu en septembre. L'exercice s'est bien déroulé. Par ailleurs, l'école aura la visite des policiers communautaires prochainement afin de sensibiliser les élèves qui prennent l'autobus aux règles de sécurité dans les transports.

Madame Myriam Lefebvre mentionne que septembre est une période d'adaptation importante pour tous, élèves comme enseignantes.

16.2. Personnel professionnel

Madame Joanie Bouchard dresse le portrait des services professionnels aux élèves. En orthophonie, 4 jours de services sont dédiés aux élèves de l'école. Une demi-journée demeure non comblée en orthophonie. Madame Sophie Lussier mentionne que l'école pourra faire appel au secteur privé afin de réaliser quelques évaluations jugées prioritaires. Dans les dernières semaines, l'orthophoniste a visité tous les groupes afin de dépister les élèves ayant des besoins sur le plan du langage. Ceci permet d'avoir une vision globale des besoins de l'école et de mieux prioriser les évaluations et les suivis qui débuteront dès la semaine prochaine. En psychologie, un nouveau modèle de service par secteur est mis en place cette année. Les demandes de services en psychologie devront être acheminées à la psychologue pivot du secteur Chambly/Carignan. 0,5 jour de psychologie est dédié à la classe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif de l'école de la Passerelle. La psychologue peut également offrir du support-conseil aux intervenants des classes régulières. En psychoéducation, 3 journées de services sont offertes par 2 psychoéducatrices qui se partagent la tâche. Depuis le début de l'année scolaire, celles-ci ont principalement offert du support aux différents intervenants afin d'accueillir les nouveaux élèves et ajuster les interventions en fonction des besoins des enfants.

16.3. Personnel de soutien

Madame Nathalie Lefebvre nous informe qu'il y a, cette année, 10 groupes au SDG, dont 2 groupes de maternelles 4 ans. Cette année, les groupes dîneurs sont au gymnase à l'heure du dîner. 4 surveillantes accompagnent les enfants.

Environ 12 journées pédagogiques sont prévues cette année. L'activité de la journée pédagogique du 24 septembre a dû être annulée en raison des mauvaises conditions climatiques annoncées. La journée fut remplacée par une pédagogique « maison » sur le thème des pommes.

Madame Lefebvre rappelle que les choix faits pour les journées pédagogiques via le formulaire *Forms* sont modifiables jusqu'à 10 jours précédent la journée pédagogique en question. Le coût pour une journée pédagogique à l'école est de 16 \$, tandis que les sorties à l'extérieur de l'école coûtent environ 30 \$/enfant. Madame Lefebvre mentionne que des parents bénévoles pourront accompagner les groupes du SDG lors de la dernière sortie de l'année, au Zoo de Granby.

Concernant la transmission des états de compte du SDG, ceux-ci seront disponibles sous *Mozaik Portail Parents*, ce qui est une nouveauté cette année.

16.4. Direction

Madame Sophie Lussier nous informe sur la déclaration d'effectifs qui aura lieu le 30 septembre. Cette déclaration permet d'obtenir le financement réel pour l'école pour l'année scolaire. Cette année, l'école est composée de 19 classes, soit 15 groupes d'élèves de maternelle 5 ans, 3 de maternelle 4 ans, ainsi qu'une classe d'adaptation scolaire (DSC) 5 ans.

Une nouvelle équipe professionnelle se joint au CSSP cette année. Il s'agit d'une équipe de 4 ergothérapeutes. Madame Karine Couvrette, ergothérapeute, est affectée à notre secteur. Les services d'ergothérapie seront offerts en priorité aux élèves de maternelle 4 ans, puis aux élèves de

maternelle 5 ans, puis à la classe d'adaptation scolaire. Madame Couvrette viendra faire le tour des classes de la Passerelle dans les prochaines semaines. Elle sera présente à l'école les mercredis.

Par ailleurs, Madame Sophie Lussier informe les membres du conseil qu'une rencontre multidisciplinaire a eu lieu cette semaine en lien avec l'organisation des services aux maternelles 4 ans. D'autres rencontres sont à venir.

Finalement, Madame Lussier nous informe que les tests de dépistage rapide (COVID-19) seront livrés la semaine prochaine. Plusieurs membres du personnel de l'école se sont portés volontaires afin d'effectuer les tests rapides, au besoin. Un test pourra être effectué à un élève si des symptômes compatibles avec la COVID-19 apparaissent au cours de la journée à l'école. Le formulaire d'autorisation devra préalablement avoir été signé par les parents. Dans le cas d'un enfant en garde partagée, les 2 parents devront avoir signé le formulaire d'autorisation.

17. Autres sujets

Une 2e campagne de financement viendra à la suite des paniers de légumes biologiques. Il est proposé d'annoncer aux parents les 2 campagnes dès maintenant.

Madame Stéphanie St-Onge-Ross propose l'idée de la vente de bûches de Noël comme 2^e campagne de financement. Nous convenons de réfléchir à cette idée d'ici la prochaine séance du conseil.

Madame Nancy Désautels aimerait proposer différentes idées de projets à l'école, tels que la participation à la grande marche de Pierre Lavoie. Madame Myriam Lefebvre mentionne que plusieurs enseignantes s'inscrivent dans le mouvement de classe plein air. Il est suggéré que des projets comme la grande marche de Pierre Lavoie puissent être présentés davantage comme projet de classe que comme projet-école.

18. Rappel de la date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée se tiendra le 26 octobre à 19 h, en mode virtuel.

19. Levée de l'assemblée

Madame Martine Veillette propose la levée de l'assemblée à 21 h 3.

CÉ10-09-2021

Approuvé à l'unanimité

SIGNATURES



Eric Capuano

Président(e) du Conseil d'établissement



Sophie Lussier

Directrice